



PROGRAMME DE FORMATION
Fonctionnement du foncier agricole en Saône-et-Loire
et future loi Foncière

Indic 1
Créé le 17/05/2021
Mis à jour le __/__/__

Financement de la formation

Tarif :

Participation financière (hors frais de repas à la charge des participants) :

- Chèque à joindre au bulletin d'inscription, à l'ordre de FRSEA BFC (Organisme de formation non soumis à la TVA)
 - Stagiaire ressortissants VIVEA (sous réserve d'acceptation du financement par VIVEA) Gratuit
 - Pour les non-ressortissants VIVEA (pour les salariés agricoles : contactez OCAPIAT 189 €)

Durée

- 10 heures

Objectifs de la formation

- Permettre aux exploitants agricoles de mieux connaître les règles qui encadrent la gestion du foncier agricole
- Mieux connaître le rôle de la SAFER dans la gestion et la régulation du foncier agricole,
- Identifier ses propres leviers d'actions en tant que responsables locaux impliqués dans la gestion du foncier et de son orientation dans les communes ou groupement de communes.

Pré-requis et public nécessaires pour participer à la formation

- Public : Délégués SAFER FDSEA et Présidents de syndicats locaux
- Pré requis : aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Modalités d'accès : nous contacter
- Dates : 8 Mars et 10 décembre 2021
- Horaires : 9h à 17h30 et de 9h30 à 12h30
- Lieu : Cave coopérative de Lugny - 995 Rue des Charmes - 71260 Lugny

Moyens pédagogiques et techniques

- Apports techniques, réglementaires et juridiques théoriques,
- Réalisation d'un cas pratique en petit groupe,
- Echange participatif en groupe (méthode des « post-its »)
- Matériel : Support Powerpoint, Paperboard,
- Moyens d'encadrement :

Mme Valérie DIAGNE, directrice Départementale de la SAFER BFC

M. Thibault LAUGAA, fonction : responsable Service Syndical et Economique en charge du dossier foncier à la FDSEA 71.

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Evaluation des capacités acquises par chaque stagiaire : réalisation d'un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : A la fin de la formation, nous remettons à chaque stagiaire un questionnaire de satisfaction où il évoque les points forts et les points faibles de l'intervention.



PROGRAMME DE FORMATION
Fonctionnement du foncier agricole en Saône-et-Loire
et future loi Foncière

Indic 1
Créé le 17/05/2021
Mis à jour le __/__/__

Contact

- Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
M. Thibault LAUGÂA
mail : tlaugaa@fdsea71.fr
Tel : 03 85 29 55 16
Site : www.fdsea71.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap (mobilité, surdité...), merci de nous en informer afin que nous puissions adapter l'organisation, les outils et la pédagogie de la formation. Au cas où nous ne serions pas en capacité de mettre en place la formation, nous pourrions vous accompagner en vous orientant vers un partenaire spécialisé
Site MSA - Reconnaissance du handicap
<https://www.agefiph.fr/bourgogne-franche-comte>

Organisme de formation

FRSEA Bourgogne Franche-Comté _ N° d'activité 43250256425
1 rue des Coulots - 21110 BRETENIÈRE
Tél : 03 80 48 43 31 - Fax : 03 80 48 43 32 SIRET : 44237582000010 - APE : 9412 Z